



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 1^{er} novembre 2022 à 19h30, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Yanick Desmarais, Sylvie Jean, Manon Reed, Samuel St-Pierre ainsi que Jessy Grenier, greffière-trésorière.

EST ABSENT : Monsieur Raymond Paulhus

Quorum

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2022-11-01

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

2. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022

3. Correspondance

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

5.1 Lecture et approbation des comptes

**** PÉRIODE DE QUESTIONS ****

5.2 Dépôt – Assermentation – Élection partielle du 16 octobre 2022

5.3 Dépôt de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

5.4 Dépôt des états comparatifs

5.5 Mandat à la Société d'histoire de Drummond

5.6 Autorisation équilibrage postes budgétaires

5.7 Mandat - vérification comptable -2022

5.8 Formation Code d'éthique et Déontologie – Autoapprentissage nouveaux élus

5.9 Appel d'offres (SEAO) pour l'agrandissement de la salle multifonctionnelle

5.10 Désignation d'un administrateur au Conseil d'administration de l'Office d'habitation Drummond

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

7.1 Autorisation – Travaux rue Principale

7.2 Programme d'aide à la voirie locale - Reddition de comptes

7.3 Autorisation d'achat – Gratte à neige

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

9.1 Demande d'intervention cours d'eau- Léopold Joyal et Léopold Joyal branche #1



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

**10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES – SERVICES
COMMUNAUTAIRES**

- 10.1 Entretien de la patinoire – Saison 2022-2023
- 10.2 Réseau Biblio CQLM – Rencontre d’automne
- 10.3 Autorisation Coordonnateur des loisirs et développement local - Demande d’aide financière
- 10.4 Dons divers

11. VARIA

- 11.1 Dépôt d’un résumé des dossiers

- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2022-11-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2022

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2022.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance est déposée.

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

2022-11-03

5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

9157-0424 QUEBEC INC.	3 351.12 \$
AFFAIRES VISA DESJARDINS	1 224.78 \$
AGISKA COOPERATIVE	193.02 \$
ANCTIL GUYLAINE	79.71 \$
ANNEXAIR INC	75.00 \$
AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC	951.99 \$
BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS	615.70 \$
BERGERON JONATHAN	46.50 \$
BUREAU EN GROS	105.23 \$
CARDIO CHOC	2 548.94 \$
CENTRE SERV. SCOLAIRES DES CHÊNES	255.13 \$
COOPTEL	423.38 \$
DALLES EXPERT INC	17 030.99 \$
DANIELLE HAMEL	300.00 \$
ÉDITIONS PETITE MINE INC	175.26 \$
ÉNERGIES SONIC INC	331.88 \$
ENGLOBE CORP.	4 093.28 \$
ENTREPRISES MICHEL GUEVIN INC	10 980.11 \$
EUROFINS ENVIRONEX	321.93 \$
EXCAVATIONS TOURVILLE INC.	436.34 \$
F.Q.M.	296.68 \$



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

FERME C.C.M. INC.	1 204.83 \$
FINANCIERE BANQUE NATIONALE	28 584.50 \$
GIRARD SYLVAIN	156.58 \$
HYDRO QUEBEC	4 912.89 \$
INFO PAGE	81.86 \$
LABONTE CARL	1 214.43 \$
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX	238.83 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	13 157.63 \$
MEGABURO	61.71 \$
MICROTEC INFORMATIQUE	298.88 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-GUILLAUME	961.66 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-MAJORIQUE	333.06 \$
PARENTEAU YVES	141.10 \$
PB SPORT INC	845.06 \$
PGA EXPERTS INC	4 486.90 \$
R.G.M.R. DU BAS ST-FRANCOIS	4 704.73 \$
ROBERT CHIASSE	455.00 \$
SANIXEL INC	528.89 \$
SERVICES D'ENTRETIEN	503.59 \$
SOLUTIONS ZEN MÉDIA	101.20 \$
ULINE CANADA CORPORATION	11 978.47 \$
VETEMENTS SPAX	93.60 \$
VIOLETTE DENONCOURT	40.00 \$
SALAIRES DU MOIS D'OCTOBRE	28 668.92 \$

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

19 h 40 à 19 h 42

5.2 DÉPÔT – ASSERMENTATION – ÉLECTION PARTIELLE DU 16 OCTOBRE 2022

La directrice générale agissant comme présidente d'élection dans le cadre de l'élection partielle du 16 octobre 2022 dépose les documents d'assermentation de Madame Manon Reed et de Monsieur Samuel St-Pierre.

5.3 DÉPÔT DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tel que stipulé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, Guy Lavoie, Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Yanick Desmarais, Sylvie Jean, Manon Reed et Samuel St-Pierre déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

5.4 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Tel que stipulé à l'article 176.4 du code municipal, le greffier-trésorier doit déposer, lors de la dernière séance ordinaire du conseil tenue au moins quatre semaines avant la séance où



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté, deux états comparatifs. Les états comparatifs sont déposés tel qu'exigés par la loi.

2022-11-04

5.5 MANDAT À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND

Considérant que la Société d'Histoire de Drummond, organisme à but non lucratif, supporté par l'ensemble des citoyens de la MRC de Drummond, fait appel à des professionnels pour réaliser leurs travaux et que les commentaires sur les services rendus sont élogieux;

Considérant l'offre de service pour la gestion des documents de la Municipalité de Saint-Bonaventure présentée par la Société d'Histoire de Drummond le 25 octobre 2022;

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de mandater la Société d'Histoire de Drummond afin d'effectuer la mise à jour du calendrier de conservation, le déclassé annuel des dossiers et le soutien annuel au montant de 1 560 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement de 0,60\$/km.

ADOPTÉE

2022-11-05

5.6 AUTORISATION ÉQUILIBRATION POSTES BUDGÉTAIRES

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la greffière-trésorière à faire l'équilibrage des postes budgétaires déficitaires en effectuant les transferts de crédits et virements du surplus accumulé nécessaires, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

2022-11-06

5.7 MANDAT - VÉRIFICATION COMPTABLE -2022

Considérant l'offre de services reçue de la part de FBL S.E.N.C.R.L. pour 2022;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de mandater la firme de comptables FBL S.E.N.C.R.L. pour effectuer la vérification comptable pour l'année 2022 au montant de 10 500 \$ plus taxes, incluant tous les audits nécessaires, ainsi que l'ajout d'une somme de 500 \$ pour la présentation des états financiers sur place, selon l'offre de services reçue par Monsieur Danny Coderre.

2022-11-07

5.8 FORMATION CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE - AUTOAPPRENTISSAGE NOUVEAUX ÉLUS

Considérant que la LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE (LEDMM) prévoit que tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie offerte par une personne autorisée par la Commission municipale du Québec (CMQ)

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

- d'autoriser les frais d'inscription pour cette formation au montant de 297 \$ plus taxes pour Mme Manon Reed et M. Samuel St-Pierre.

ADOPTÉE

2022-11-08

5.9 APPEL D'OFFRES (SEAO) POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- de procéder à un appel d'offres public par le biais du site internet SEAO (Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec) et de mandater Jessy Grenier, directrice générale à faire la demande de soumission pour le projet d'agrandissement de la salle multifonctionnelle.

ADOPTÉE

2022-11-09

5.10 DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE D'HABITATION DRUMMOND

Considérant que notre municipalité obtient, pour la prochaine période de 2 ans, le pouvoir de désigner une personne pour siéger au Conseil d'administration de l'Office d'habitation Drummond ;

Considérant que le mandat de cette personne sera d'une durée de deux (2) ans, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024 ;

Considérant que dans le cadre de son mandat, cette personne devra s'impliquer dans la réalisation de la mission de l'Office et qu'elle sera invitée à contribuer au développement du logement social sur le territoire desservi par l'Office d'habitation Drummond ;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de nommer madame Manon Reed, pour occuper un poste d'administrateur au sein du Conseil d'administration de l'Office d'habitation Drummond, pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

2022-11-10

7.1 AUTORISATION TRAVAUX PUISARD – RUE PRINCIPALE

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais pour matériaux et travaux réalisés par M. Rosaire Cyr, afin de remettre le puisard au bon niveau pour que le chemin s'égoutte comme il se doit;
- Cette dépense est payée avec le programme de subvention PAVL.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

2022-11-11

7.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PPA – REDDITION DE COMPTES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bonaventure a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- D'adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure approuve les dépenses d'un montant de 35 931 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

2022-11-12

7.3 AUTORISATION D'ACHAT – GRATTE

Considérant qu'avec l'achat d'une gratte plus adaptée à nos besoins, celle-ci nous permettra d'effectuer, entre autres, sans contrat externe le déneigement du stationnement de la salle multifonctionnelle de façon adéquate et dans les délais exigés par la Centre de services scolaire;

Considérant que plusieurs soumissions ont été reçues;

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

- d'autoriser l'achat d'une gratte à neige Jules Roberge JRRX 7-12 avec couteaux déclencheur et attache ALO au montant de 9 550 \$ plus taxes auprès des Entreprises Michel Guévin inc.
- d'autoriser les frais d'installation pour le branchement sur le tracteur de la Municipalité;
- cette dépense sera payée grâce à l'obtention de la subvention PAVL.

ADOPTÉE

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

2022-11-13

9.1 DEMANDE D'INTERVENTION COURS D'EAU- LÉOPOLD JOYAL ET LÉOPOLD JOYAL BRANCHE #1

Considérant la demande d'intervention de la MRC Drummond présentée par la FERME JALUMA pour le nettoyage des cours d'eau Léopold Joyal et Léopold Joyal branche #1;

Considérant que l'analyse sommaire de la demande par l'inspecteur en cours d'eau indique une recommandation favorable;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement:

- que la Municipalité de Saint-Bonaventure s'engage à payer les coûts et à acquitter sur réception, toutes les factures que pourrait, de temps à autre, émettre la MRC de Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier;
- que les frais encourus seront facturés aux propriétaires concernés au moyen d'un règlement de taxation sur la base des superficies contributives préalablement acceptées.

ADOPTÉE

10. LOISIRS

2022-11-14

10.1 ENTRETIEN DE LA PATINOIRE – SAISON 2022-2023

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de confier l'entretien des deux patinoires, et de la glissade à Jean-Christophe Labrecque et Sébastien Labrecque.
- d'autoriser un montant de 5 000 \$ pour la saison 2022-2023; ce montant incluant le sentier de glace pour le Fest-Hiver, si la température le permet;
- que les versements soient répartis comme suit :

1 500 \$ le 20 décembre 2022
1 500 \$ le 20 janvier 2023
2 000 \$ le 20 février 2023



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

Le déneigement des patinoires sera effectué par l'homme de voirie avec le tracteur de la Municipalité, comme l'an dernier.

ADOPTÉE

2022-11-15

10.2 RÉSEAU BIBLIO CQLM – RENCONTRE D'AUTOMNE

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'inscription, ainsi que les frais de déplacement afin que mesdames Cécile Pinard, Lyse Caya, et Yanick Desmarais participent à la rencontre du Réseau Biblio CQLM qui a eu lieu à Trois-Rivières le 22 octobre dernier.

ADOPTÉE

2022-11-16

10.3 AUTORISATION COORDONNATEUR DES LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL -DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Considérant qu'il est en notre faveur d'effectuer des demandes de subvention pour nos projets loisirs pour la Municipalité de Saint-Bonaventure;

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser Madame Maude Lauzon, coordonnatrice des loisirs et développement local, à compléter des demandes de subventions pour la Municipalité, les comités locaux et les organismes à but non lucratif, au besoin.

ADOPTÉE

2022-11-17

10.4 DONS DIVERS

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de verser la somme de 150 \$ à la Fondation René-Verrier à titre de don pour l'année 2022;
- d'autoriser le versement d'une aide financière de 100 \$ à l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec (ARLPHCQ) pour l'année 2022;
- de verser la somme de 150 \$ à la Fondation Saint-Croix/Hériot à titre de don pour l'année 2022.

ADOPTÉE

11. VARIA

11.1 DÉPÔT D'UN RÉSUMÉ DES DOSSIERS

ADMINISTRATION :

- Élections partielles : 41.4% des électeurs ont voté pour les élections du 16 octobre (831 personnes habiles à voter)
- ** Diapo**Organigramme d'une structure municipale



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

- ****Diapo**** Gala Prix des bibliothèques publiques du Québec : La Bibliothèque municipale Desjardins de Saint-Bonaventure à remporté le Lauréat Prix Gérard-Desrosiers dans la catégorie « Construction et l'agrandissement de bibliothèques publiques (moins de 5 000 habitants) » Aménagée dans notre ancienne église, la bibliothèque sait démarqué par sa luminosité, son cachet, ses espaces adaptés à toutes les clientèles et les nouveaux services offerts.
- Fibre optique Cogeco – Fils nuisent aux entrées privées et accès aux champs – situation sera résolu cette semaine
- **** Diapo**** Bourse Cégep de Drummondville : Mademoiselle Cardin 350 \$

VOIRIE :

- Vidange de l'étang fait cette semaine par la compagnie VIRIDIS
- Rue Principale – travaux puisard effectués

LOISIRS :

- Halloween lundi 31 octobre 16h30 à 20h: / *Succès, merci pour votre prudence!*
- Nouvelle coordonnatrice en poste – mercredi et jeudi 8h à 16h – apporter quelques modification afin d'alléger la structure
- Parc Lalime – abris avancement (en attente de matériaux)

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

20 h 15 à 20 h 25.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 20 h 26.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Jessy Grenier, D.g. et greffière-trésorière

« Je, Guy Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Guy Lavoie, Maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a (ou aura) les crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de cette séance.

Jessy Grenier, greffière-trésorière